

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Prairial, an VII.



Détails publiés par la Porte d'un combat entre l'armée française en Egypte et celle de Dgezar-Pacha. — Cessation des insurrections dans la Toscane. — Arrivée d'un courrier français à Vienne. — Lettre d'un particulier attaché à l'armée autrichienne, concernant l'assassinat de nos ministres à Rastadt. — Tentative infructueuse des Autrichiens pour passer le Rhin. — Nouvelles diverses.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

Constantinople, le 30 germinal.

Le grand-visir partira vers le milieu du mois prochain. Le hâti-schérif de sa hauteesse lui fut porté, le 24 germinal, par le selictat-aga. L'appareil le plus imposant accompagnera la marche du grand-visir. Le ministère qui le suit siégera au camp, & déjà les expéditions de la chancellerie en émanent. Pendant tout le tems de son absence, les affaires ne seront traitées ici que par dédoublement, sous la dénomination de ministres siégeans près l'étrier impérial. Osman-Effendi, ci-devant Chiaoux-Paschi, est nommé Kieja-bey au camp. Lassid-Mchemed Effendi, ci-devant ambassadeur à Pétersbourg, est fait Reis-Effendi; & Chelbi-Effendi, ministre de la guerre, est nommé Tetterdar du camp.

Tous les membres du ministère qui suivent l'armée, se sont rendus le 25 à la Porte & ont été revêtus de caftans.

Idris-Bey, capitaine de haut-bord, arriva ici le 25 germinal avec les clefs de la forteresse de Coriou, qui furent aussi-tôt déposées au pied du trône de S. H. en forme d'hommage. Il est aussi arrivé le 28 un officier russe, expédié par le vice-amiral Uschakow avec différens trophées. Idris-Bey vient d'être nommé commandant de l'escadre que la Porte va faire partir pour agir de concert avec celle du commodore Sidney: elle est composée de trois vaisseaux de ligne, deux frégates, dix chaloupes canonnières et deux bombardes.

La porte vient de faire publier la nouvelle suivante:

Les Français commandés par Buonaparte, après avoir gagné une bataille en Syrie, dans laquelle l'armée turque fut entièrement défaits, s'avancèrent sur Acre & menaçoient toute la Palestine. Ghezar Pacha, furieux de cette déroute, revint à la charge avec un nouvel acharnement. Ce second combat fut, dit-on, ici un peu plus favorable aux Turcs, qui obligèrent les Français à reployer vers l'Egypte. On pu-

blie que la perte des Français a été assez considérable; mais on est forcé d'avouer en même tems que celle des Turcs a été beaucoup plus grande encore. Ghezar Pacha, avec le ton de jactance qui lui est ordinaire, écrit au grand-seigneur qu'il ne remettra son sabre dans le fourreau qu'après avoir exterminé jusqu'au dernier des infidèles.

ITALIE.

Milan, le 16 floréal.

Il n'existe plus en Lombardie aucune trace du système républicain; les administrations centrales & municipales ont été remplacées par un gouvernement impérial royal, tel qu'il existoit avant la révolution. Les armoiries cisalpiennes ont fait place à l'aigle impérial; tous les emblèmes républicains ont par-tout disparu; la garde nationale a été supprimée, & l'uniforme cisalpin sévèrement défendu. Les habitans de Milan ont reçu l'ordre de livrer leurs armes au général-major de Lattermann, commandant actuel de cette ville, sous peine d'exécution militaire. Tous les receveurs ont eu l'ordre de fournir sous vingt-quatre heures un état de leur caisse. Quiconque a des propriétés appartenant aux républiques italiennes, ou aux républiques françaises & helvétiques, doit les livrer dans le terme de vingt-quatre heures. Les soldats cisalpins sont enrôlés dans l'armée impériale.

Les Français n'occupent plus en Lombardie que Mantone, Pizzighetone & le château de Milan. L'armée du général Moreau est sur la Sesia, la droite à l'Apennin, la gauche aux baillages italiens helvétiques. Au reste, le général Montrichard fait dans le Ferrarois & le Molenois une diversion qui pourra prendre une grande consistance, dès que les renforts qui sont en marche de Rome & de Naples seront arrivés.

Florence, le 21 floréal.

Les insurrections ont cessé par-tout, excepté à Areppo; la municipalité, le commandant français & plusieurs patriotes ont été emprisonnés, & plusieurs Français ont été tués. Tout est dans la plus grande anarchie. Plusieurs inconnus ont parcouru cette province, annonçant l'arrivée des Allemands, & portant le drapeau impérial. Les habitans de la ville n'ont pas pris part à l'insurrection. On envoie d'ici & de Pérogia des forces considérables pour chasser les insurgens d'Areppo.

Un ordre du général Gauthier enjoint à tous les citoyens de remettre sous vingt-quatre heures toutes les armes à feu entre les mains de la municipalité.

Il est arrivé des troupes françaises venant de l'armée de Naples; elles prennent la route de Modene.

AUTRICHE.

Vienne, le 22 floréal.

Il est arrivé hier ici un courier français nommé Moustache, le même qui y est déjà venu du temps de Buonaparte; il étoit accompagné d'un courier prussien.

Le ci-devant comte de Romanzow est parti pour Pétersbourg, après avoir remis des dépêches au baron de Thugut.

On ne parle plus du départ de l'archiduc Palatin, ni pour l'armée du Rhin, ni pour celle d'Italie; on croit qu'il est arrivé du changement à cet égard.

L'armée de l'archiduc Charles vient de recevoir un renfort de 15 mille hommes.

On assure que les Russes qui sont maintenant en marche, sont destinés à agir contre Mayence & le Bas-Rhin. Un autre corps russe se rassemble dans la Podolie.

On attend ici le duc de Parme.

Depuis l'ouverture de la campagne, les effets publics sont montés; l'argent qui étoit caché circule depuis que nos gazettes exagèrent nos succès, & on en envoie à la banque.

ALLEMAGNE.

Altona, le 24 floréal.

Jamais nouvelle ne fut reçue avec tant d'indignation que celle de l'assassinat des ministres français à Rastadt. Cette nouvelle que personne ne vouloit croire d'abord, sans l'attribuer au moins à quelque accident, est à présent confirmée par une lettre d'un particulier suivant l'armée autrichienne, d'après laquelle il n'y a plus de doute que ce crime ait été commis par ordre.

« On sait bien, dit l'auteur de cette lettre, que la discipline est trop stricte dans nos armées, & le soldat trop aveuglément obéissant, pour qu'il se permette rien qui ne lui ait été effectivement commandé. S'il se rend par fois coupable de quelque désordre, ce n'est jamais lorsqu'il est de service. Ce n'est donc pas sans autorisation qu'il a agi, & nous ne doutons pas que le voile mystérieux qui couvre encore cet événement funeste, ne se déchire bientôt.

« Il est cruel d'être forcé de l'avouer, qu'une pareille affaire déshonore toute une armée, & quoique la plupart de nos officiers s'obstinent à rejeter cette idée, nous n'en restons pas moins souillés, aux yeux de toute l'Europe, de ce crime abominable ».

L'Autriche ne pourra de long-temps effacer l'impression horrible que cette violation manifeste du droit des gens, droit sacré même parmi les barbares, a gravée dans tous les cœurs, & certes aucune des cours de l'Allemagne ne l'approuvera. L'idée que l'étranger confonde si souvent l'Allemagne en général avec l'Autriche en particulier nous fait tous rougir.

Nous commençons à craindre d'être à la fin entraînés dans cette guerre, malgré toutes les précautions de la cour de Copenhague pour conserver la paix à notre pays. La conduite de la Russie n'annonce que trop des intentions funestes. Cependant nous sommes préparés à tout. Notre armée, ainsi que notre flotte, sont dans le meilleur état.

Augsbourg, le 26 floréal.

Les dernières lettres de Vérone disent que les Russes se disposoient à tenter un assaut contre la forteresse de Pizzighitone, sur l'Adda.

La forteresse de Pizzighitone s'est rendue le 21 par capitulation, après une attaque assez vive. La garnison française est prisonnière de guerre. Le corps qui formoit le siège de cette place s'est réuni à celui qui cerne Mantoue.

Heidelberg, le 29 floréal.

Avant-hier un poste français établi à Leymen, à une lieue d'ici, a été tourné & surpris pendant la nuit par un corps de hussards de Saxe & de dragons de Latour, qui étoient soutenus par des paysans de l'Odenwald. Tous les chevaux des Français ont été enlevés. Les Autrichiens ont sabré, sans distinction, ceux qui vouloient tenter de s'évader en prenant leurs chevaux; les trompettes & musiciens qui se trouvoient là n'ont pas été épargnés. Cet événement a déterminé les généraux à resserrer leurs avant-postes.

Manheim, le 30 floréal.

Les généraux français montrent beaucoup de zèle & d'activité pour repousser les entreprises de l'ennemi. La crainte que nous avions de perdre le général Colaud étoit heureusement mal fondée; il en est de même par rapport au général de brigade Bastoul. Il est vrai que celui-ci a quitté le commandement en chef de la ville; mais il reste néanmoins ici. C'est un homme aussi intègre qu'il est habile général.

La gazette du Tyrol dit, comme rapport officiel, que la 14^e demi-brigade a été faite prisonnière à Lœziensteig, & porte à plus de 3000 hommes le nombre des prisonniers, en ajoutant que les Autrichiens étoient aux portes de Coire le 25 au soir. Mais ces gazettes de la Haute Souabe & du Tyrol sont devenues tellement suspectes par leurs nouvelles controuvées, qu'elles ont pris le parti de publier comme officiel les contes les plus absurdes. Tout cela encourage les troupes autrichiennes & leurs partisans dans l'Empire; & quand la nouvelle se trouve fautive, l'effet est opéré.

ANGLETERRE.

Londres, le 28 floréal.

La flotte française sortie de Brest occupe plus que jamais, & chacun forme à ce sujet des conjectures, selon l'esprit de parti qui l'anime. Les papiers de l'opposition regardent cette expédition comme une grande calamité, si l'ennemi parvient à pénétrer dans la Méditerranée; les papiers ministériels, au contraire, tiennent un langage bien différent, & prétendent que nos forces & celles de nos alliés, composées de quarante-deux vaisseaux de ligne, en imposent à l'ennemi. Voici l'état de ces forces dans la Méditerranée: seize vaisseaux devant Cadix, sous le commandement du comte Saint-Vincent; six devant Palerme, sous le commandement du lord Nelson; trois devant Malte; deux à Minorque; cinq vaisseaux russes dans la Méditerranée, cinq portugais à Palerme; deux napolitains à Palerme; & trois turcs dans la Méditerranée, ce qui fait en tout quarante-deux vaisseaux, non compris les trois devant Alexandrie, qui sont trop éloignés pour se joindre au comte Saint-Vincent.

On doit former un camp le plus promptement possible dans la forêt de Windsor. Il sera composé de six régimens d'infanterie, de quatre de cavalerie, & d'un parc considérable d'artillerie.

Nous apprenons que la négociation importante confiée à M. Thomas Grenville a pris une activité qu'elle n'avoit point encore eu. Un exprès chargé des dépêches de ce négociateur, étant arrivé à Cuxhaven au moment où le dernier paquebot se disposoit à mettre à la voile, a préféré de s'embarquer sur un petit bâtiment non-ponté, afin d'arriver plus vite. Il a fait le passage en trente-six heures, & est arrivé à Yarmouth deux jours avant le paquebot. En conséquence du contenu de ces dépêches, M. Ross est parti le lendemain matin porter la réponse à Berlin, avec ordre de faire la plus grande diligence possible. A ce fait positif, nous pouvons ajouter que plusieurs lettres particulières de Hambourg annoncent de grands mouvemens dans les armées prussiennes. Nous nous contentons de rapporter ces faits, sans y ajouter aucune réflexion.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Lucerne, le 29 floréal.

Des rapports arrivés hier de Ragatz nous annoncent que les Autrichiens, encouragés par leurs succès dans le pays des Grisons, ont tenté, le 25 de ce mois, le passage du

Rhin près de Ragatz, avec des forces considérables. Un gros corps de cavalerie croyant avoir trouvé un gué, se hasarda à le passer; mais son espoir fut trompé: une partie fut engloutie dans le fleuve; l'autre, qui avoit déjà atteint la rive opposée, & qui même, à ce qu'on assure, profitant d'une première surprise, avoit pénétré jusqu'à Ragatz, a été complètement mise en pièces, & tout ce qui a échappé au fer & à l'eau a été fait prisonnier.

Le lendemain 26, les ennemis ont réitéré leur attaque, & voulu derechef tenter avec de nouvelles forces le passage du Rhin; mais ils ont été de nouveau repoussés avec perte. Le combat duroit encore au départ du courrier.

Les Français ont pris des positions qui les mettent en mesure de repousser toute agression ultérieure, & d'empêcher l'ennemi de se porter en Helvétie. Le gouvernement provisoire des Grisons s'est rendu à Bilten par le lac de Wallenstatt.

Hier, nous reçûmes officiellement l'heureuse nouvelle que le général Soutt a complètement battu & dispersé les rebelles dans la vallée de Livinen; que les communications avec l'Italie sont pleinement rétablies, & qu'il a fait sa jonction avec la division du général Lecourbe. Les vaincus ont mis bas les armes & ont imploré leur pardon.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 4 prairial.

On écrit de Zurich, que Massena a renfermé le corps de troupes qui s'est retiré du pays des Grisons & qu'il va incessamment faire une attaque pour reprendre ce pays. Ceci est d'autant plus croyable, que les autrichiens se replient en Italie & que Lecourbe rentrera sous peu dans la Vallée.

On assure, que le directoire helvétique va prendre des mesures fortes & énergiques contre les amis de l'Autriche & les partisans de l'ancien régime.

On travaille sans relâche à la reconstruction des ouvrages du fort Vauban.

Le citoyen Rosenstiel, qui est encore ici, a envoyé au gouvernement une déposition d'un batelier de notre ville, nommé Zabeur, qui a été arrêté un mois au quartier-général à Gernsbach près Rastadt. Il résulte de cette déposition, que Barbaczy, par ordre reçu du quartier-général, a détaché plusieurs officiers de cavalerie pour commander l'assassinat de nos ministres; que ces officiers sont revenus le lendemain à Gernsbach & ont raconté cette horrible catastrophe. Beaucoup de hussards ont crié dans les rues de Gernsbach, le 9 floréal à midi, qu'ils étoient commandés à Rastadt pour assassiner les ministres français.

D'après des lettres de Berlin, arrivées aujourd'hui, il paroît que la Prusse a pris un ton franc & énergique envers la Russie, & qu'elle a fait présenter une note au cabinet de Pétersbourg, dans laquelle le ministre prussien déclare, qu'il est fermement résolu de ne pas entrer dans la coalition contre la France. On prétend qu'il va faire la même déclaration au cabinet de Vienne. Cette nouvelle est positive; elle est extraite d'une lettre authentique de Berlin.

PARIS, le 5 prairial.

Le citoyen Daubenton, ci-devant juge de paix de la division du Pont-Neuf, accusé d'arrestation & de détention arbitraire, & d'avoir en outre extorqué une somme de 24,000 francs, a été acquitté à l'unanimité, le 5 de ce mois, par le tribunal criminel du département de la Seine.

— Le marquis della Rosa, venant d'Espagne, est depuis quelques jours arrivé à Paris.

— La citoyenne Marie-Romaine Rohan, femme Latour,

prévenue d'émigration, a été arrêtée, ainsi que le nommé Loisyé, accusé d'avoir jetté dans la circulation de fausses pièces d'or.

— Des lettres d'Amsterdam, en date du 2 prairial, assurent que Paul I^{er} a déclaré la guerre à la Prusse.

— Les équipages de la flotte batave du Texel & de Hellevoët-Sluys ont envoyé au gouvernement une somme de 5,280 florins 10 deniers, pour être distribuée aux personnes ruinées par les inondations.

— On mande de Minden que le duc de Brunswick a été fort affecté de la nouvelle de l'assassinat des ministres français.

Les mêmes lettres disent que le roi de Prusse a accordé le passage de 6 mille chevaux, qui seront achetés pour le compte de la république française.

— Le landgrave de Hesse-Cassel a consenti à ce que le bureau de l'échange des prisonniers fût établi à Hanau, sous la réserve que ces prisonniers ne seroient point conduits à travers ses états.

— Si on en croit les feuilles allemandes, Suwarow a adressé, au nom de Paul I^{er}, à l'électeur de Bavière une lettre dans laquelle il lui annonce l'époque où la première colonne de troupes russes qui se rendent vers le Rhin, entrera sur le territoire bavarois.

— Il est arrivé à Cuxhaven, dans l'espace de quatre jours, trois messagers d'état venant de Londres pour différentes cours d'Allemagne. L'un d'eux, M. Silvestre, se rend auprès du colonel Crawford, commissaire à l'armée de l'archiduc Charles.

— Le grand conseil de Lucerne vient de défendre dans toute l'Helvétie les spectacles, par la raison que les spectacles n'ont jamais servi, a-t-il été dit, à améliorer les mœurs, & sur-tout aussi parce qu'il seroit indécent d'augmenter les divertissemens publics, tandis que la patrie est en danger, & que les jeunes helvétiques versent leur sang sur la frontière.

— Des lettres authentiques de Turin, en date du 25 floréal, annoncent que cette place est dans un état respectable de défense; mais elles ajoutent que l'insurrection des paysans piémontais, sur la rive droite du Pô, devient chaque jour plus allarmante. Le chef lieu des insurgés est à Mondovi, capitale de la ci-devant province de ce nom. Ils ont pris un bataillon français de 900 hommes, qui se rendoit à l'armée de Moreau, & l'ont conduit prisonnier à Mondovi.

— Deux fortes colonnes de l'armée de Macdonald sont arrivées à Rome le 9 floréal. Leur entrée y a causé quelque rumeur. Quelques individus répandoient qu'elles venoient pour piller. Le chef de ces allarmistes a été pris & fusillé. C'étoit un cordonnier âgé de 23 ans, & fils du carillonneur de Sainte-Marie-Majeure.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 7 prairial.

Un membre annonce le départ des conscrits du département des Ardennes. — Mention honorable.

Briot demande la parole pour soumettre à la discussion un projet relatif aux réclamations de la citoyenne Montansier.

Crochon et Génissieux demandent l'ajournement à trois jours, parce qu'il est nécessaire de discuter auparavant les projets qui doivent fournir des fonds au trésor public.

Cette proposition est adoptée.

Goupilleau (de Montaignu) fait adopter un projet ten-

tant à accorder des pensions de retraite à dix-neuf employés de l'enregistrement. Ces pensions ne seront point à la charge du trésor public.

Un membre, au nom d'une commission spéciale, fait adopter un projet qui règle le traitement des greffiers près les tribunaux de paix, de police correctionnelle & criminels, d'après la population des communes où ils sont établis.

Sur la proposition du même membre, le conseil adopte un projet qui rectifie quelques dispositions de la loi relative à l'établissement des droits de greffe.

Organe de la commission des finances, Duplantier fait un rapport sur les ascendans d'émigrés: il porte sur le principe de la successibilité & sur l'affectation des diverses successions échues dans les familles d'émigrés, depuis le 9 floréal an 3: le projet qu'il présente à la suite, tend à lever l'incertitude qui règne depuis long-tems sur les droits respectifs de la république & des parens d'émigrés; ceux de ces derniers qui justifieront s'être conformés aux dispositions de la loi du 9 floréal précitée, auront la libre disposition des successions qui leur seroient échues depuis cette époque ou qui viendroient à leur échoir, tant en ligne directe que collatérale, & il leur sera donné main-levée du séquestre apposé sur les successions échues, sans restitution des fruits. La république continuera d'exercer ses droits sur les successions échues ou à échoir aux parens d'émigrés qui n'auroient pas satisfait au vœu de la loi. — Impression & ajournement.

Gémissieux obtient la parole pour un rapport relatif au partage des biens indivis avec la république: après avoir observé combien il est instant d'accélérer le paiement des recouvrements dus par les co-propriétaires ou co-posseurs des biens indivis avec les émigrés, pour fournir au trésor public les fonds nécessaires au service de l'an 7, il présente un projet dont les principales dispositions portent que ceux qui ont eu la possession de quelques biens ou de leurs actifs qu'ils possédoient par indivis avec des émigrés, seront tenus de rendre compte, dans un délai prescrit par la loi, des fruits, fermages, loyers, créances ou intérêts, & de tout ce dont il se seront prévalus, pour la part revenant à la république pendant les années 3, 4, 5 & 6, & jusqu'au moment où le séquestre aura été réapposé en exécution de la loi du 9 frimaire dernier.

Quelques articles ont été modifiés ou renvoyés à la commission pour une nouvelle rédaction.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 7 prairial.

Rewbell se plaint que dans son rapport, fait hier, Dubois-Dubay a laissé planer un soupçon vague de dilapidation sur les membres du corps législatif & du directoire, en disant, qu'il falloit que tous les dilapidateurs fussent punis, soit qu'ils fussent couverts de la pourpre législative, soit qu'ils fussent revêtus du manteau directorial. Il pense que de pareils soupçons, jetés dans le public avec l'attaché du conseil, ne sont propres qu'à justifier les calomnies que l'on répand. Il ajoute, qu'il n'a jamais été le protecteur ni le parent de Schérer; qu'il ne l'a connu qu'à son retour d'Italie; qu'il n'a eu avec lui d'autres rapports que ceux auxquels les obligeoit leurs fonctions respectives; qu'il réclame sa part de la solidarité à laquelle le directoire est tenu pour avoir confié à Schérer le commandement en chef de l'armée

d'Italie; quoique, lui Rewbell, se soit opposé à sa nomination, parce qu'il ne pensoit pas que son âge & ses facultés physiques fussent proportionnées aux talens militaires qu'on lui prêtoit. Il désire, qui que ce soit, de prouver qu'on ait jamais obtenu par lui ou par les siens aucune grâce, aucun marché, aucune entreprise; il déclare qu'il n'a jamais ambitionné que la médiocrité, & que dans le moment, s'il lui étoit permis d'opter, il préféreroit la pauvreté à la richesse. Il voue à l'exécration les dilapidateurs, & se plaint du vague soupçon qu'on fait planer sur les représentans du peuple & les membres du directoire en général. Il croit que le jour où l'on seroit condamné à en poursuivre un d'eux, seroit une calamité publique. Il rappelle enfin, que l'on commença à attaquer le corps législatif par la calomnie avant de le décimer, & il finit par demander le rapport de l'arrêté, par lequel le conseil a ordonné l'impression du rapport, fait hier, par Dubois-Dubay.

Regnier & Vergnier, membres de la commission, déclarent qu'ils n'ont point eu connoissance du rapport de Dubois-Dubay, qu'ainsi ils n'ont eu aucune part aux personnalités dont on se plaint.

Dubois-Dubay répond qu'il n'a été que l'écho de l'indignation de la France contre les dilapidateurs, & des accusations qu'elle porte contre Schérer; que par la phrase dont Rewbell s'est plaint particulièrement, il n'a voulu désigner personne, mais seulement faire entendre à tous les fonctionnaires publics, quelles que fussent les places qu'ils occupassent, qu'ils devoient s'attendre au jugement & à l'improbation de l'opinion publique, s'ils avoient mal géré.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

On reprend la discussion sur la résolution qui prononce sur les élections de Saône & Loire. Après quelques débats, la résolution est adoptée.

Bourse du 7 prairial.

Amsterdam.....	62 $\frac{1}{4}$, 63 $\frac{1}{2}$.	Rente provis.....	6 f. 25 c.
Idem cour.....	57 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{3}{4}$ à $\frac{5}{8}$.	Tiers cons.....	11 f. 13 c., 38 c.
Hambourg.....	193 $\frac{1}{2}$, 191.	Bon $\frac{2}{4}$	1 f. 1 c., 99 c.
Madrid.....	Bon $\frac{3}{4}$
Mad effect.....	15 f., 14 f. 56 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Cadix.....	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,	83 f., 82 f. 50 c., 81 f. 50 c.
Cadix effect.....	15 f., 14 f. 56 c.	Action de 50 fr. pour la caisse	des rentiers.....
Gènes.....	99 à 98 $\frac{3}{4}$, 97 à 96 c.	Or fin.....	106 f. 75 c.
Livourne.....	107, 106.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	1 $\frac{1}{2}$ bèn., pair.	Portugaise.....	97 f. 63 c.
Lausanne.....	Piastre.....	5 f. 45 c.
Milan.....	Quadruple.....	82 f.
Geneve.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 25 j.	Guinée.....	26 f. 50 c.
Marseille.....	pair 25 j.	Montpellier.....	35 f. 13 c.
Bordeaux.....	pair 25 j.	Esprit $\frac{3}{4}$, 370 à 380 f. — E aude-vie de Montpellier, 22	deg., 295 f. — Rochelle, 22 d., — Cognac 22 d. 325 f.
Montpellier.....	pair 25 j.	— Huile d'olive, 1 f. 33 c. — Café Martin, 3 fr. 45 à 50 c.	— Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers,
		2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 65 c. — Savon de	Mars, 1 f. à 1 f. 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. —
		Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	

A. FRANÇOIS.